

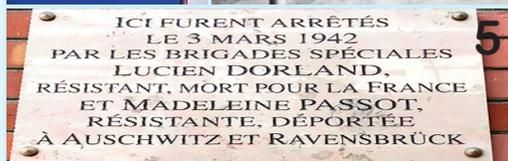
MÉMOIRE VIVE

des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau



Aincourt, 80 ans après

SOMMAIRE



p.3 **Éditorial**

p.5 **Événements**

Une mémoire bien vivante,
Romainville et Les Lilas
Caen, le 27 janvier
Aincourt, le 3 octobre

p.9 **Contributions**

Recensement nominatif des internés d'Aincourt

p.10 **Pour mémoire**

Génia et Aimé, une histoire extraordinaire

p.12 **Page culture**

Film d'Anice Clément sur Génia Goldgicht
Le nouveau livre de Paula Schwartz

p.18 **Un peu d'histoire**

Chronique de l'année 1940

p.21 **Paroles de ...**

Jean Daniel, Tony Renaudin, Thomas Ginsburger-Vogel,
Jeannette Dusselier, Maurice Cling

p.28 **Le mot de la trésorière**

Médaille commémorative du 70^e anniversaire des convois



Gravage
du recto de notre médaille
par une ouvrière d'art
de la Monnaie de Paris



Nous avons fait frapper par la Monnaie de Paris une médaille commémorative cette médaille en bronze florentin, d'un diamètre de 68 mm.

Elle est en vente auprès de Mémoire Vive au prix de 100 euros.

Commande : Claudine Ducastel ☎ : 06 42.67.46.10 - mail : claudine.ducastel@orange.fr



Yves Jégouzo

L'automne dernier a été marqué par trois crimes effroyables commis et signés par des islamistes, déterminés à tuer, sous l'influence d'idéologues prosélytes, propageant des idéologies extrémistes, issues du salafisme, du wahabisme et du takfirisme. Ces idéologues considèrent que les musulmans ne partageant pas leur point de vue sont des apostats, et sont donc les cibles légitimes de leurs attaques. Ils sont les tenants d'une lecture politisée et instrumentalisée de l'Islam. Ils rejettent

toutes théologies et philosophies qu'ils considèrent comme leur étant étrangères. Cette idéologie, par son refus de toute manifestation d'altérité, marque un point de rupture vers l'islamisme et le djihadisme. Le refus de l'autre, de l'étranger à son idéologie, même s'il est le voisin immédiat, aboutit à sa négation en tant qu'être humain, à la volonté de le détruire et donc à des crimes contre l'Humanité.

Les victimes de ces crimes de l'automne dernier sont : Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, décapité pour avoir voulu faire de ses élèves des citoyens ; trois croyants dans la basilique Notre-Dame de l'Assomption de Nice, morts pour avoir prié Dieu suivant un autre rite ; des membres d'une société de production télévisuelle située à l'ancienne adresse de Charlie Hebdo dans le 11^e arrondissement de Paris. Les noms de ces nouvelles victimes viennent s'ajouter à la liste des victimes de l'islamisme, parce qu'elles étaient juives, journalistes, dessinateurs, policiers, prêtre ou tout simplement heureux d'assister à un concert ou boire à une terrasse de café entre amis, tous impitoyablement abattus.

Dans le Monde, les victimes les plus nombreuses restent les citoyens des pays musulmans. L'islamisme est le symptôme d'une crise profonde : politique, sociale, sociétale, démocratique, de ces pays – au régime le plus souvent autoritaire, voire dictatorial – ces pays sont nos voisins. Cette crise, ces crises, durent et se développent depuis des dizaines d'années.

Les Idéologues islamistes nous jettent un véritable défi. Il faut y répondre avec précision, en évitant tout amalgame et en s'attaquant, de manière prioritaire, aux causes profondes des dérives islamistes, et non cibler les seules conséquences et les symptômes. Privilégier les retours d'expérience. Donner les moyens humains et matériels pour développer les services publics au plus près de nos citoyens.

En assassinant un professeur, les islamistes visaient l'école laïque, dont la mission fondamentale est de former des citoyens, des êtres libres et conscients se construisant dans le respect des autres. Cette école de la République, de la liberté, de l'égalité, de la tolérance, ouverte à tous.

L'école républicaine doit être l'outil premier et fondamental dont nous disposons pour faire vivre les valeurs républicaines, en premier lieu dans les quartiers les plus défavorisés. Dans ces quartiers, l'école est en première ligne de ces combats. Donnons-lui les moyens réels pour travailler. Ce qui passe également par une réflexion en profondeur sur les programmes, la formation continue et le rôle de l'institution scolaire en relation avec la société civile. Ainsi, les personnels de l'éducation doivent se sentir soutenus aujourd'hui et plus encore demain pour qu'ils puissent remplir leur mission émancipatrice dans les meilleures conditions auprès de tous les élèves sans distinction d'origine, de conviction religieuse ou philosophique, ou de statut social.

Les idéologues islamistes, en endoctrinant et en armant les assassins, veulent provoquer un amalgame entre islam et islamisme, entre religion et violence, et ainsi jeter l'opprobre sur tous les

En assassinant un professeur, les islamistes visaient l'école laïque

musulmans, nos citoyens, nos voisins, nos amis qui n'aspirent qu'à vivre leur foi et leur conviction en paix dans le respect des lois de la République qui, par essence, garantit la liberté de conscience. Ainsi, ces idéologues islamistes rejoignent, par des voies différentes, les idéologues d'extrême droite, tenants d'une ethnicisation du terme de musulman, voyant sous ce terme, le maghrébin d'Afrique du nord et le noir du Sahel. Ces tenants assimilent le musulman à l'étranger, au migrant, au demandeur d'asile, à l'indésirable inassimilable...

Les idéologues islamistes veulent s'attaquer, ici et ailleurs, aux libertés et à la démocratie qu'ils exècrent, aux femmes et aux hommes qui les défendent. Rappelons que, du point de vue du droit, la conquête des libertés fondamentales (la liberté de la presse, la liberté de s'organiser, la liberté d'expression, la liberté de conscience), ainsi que l'égalité des citoyens devant la loi, furent un long processus qui marqua tout le XIX^e siècle. Les grandes lois libérales furent votées par la troisième République à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.



Notamment la loi de 1905, définissant la laïcité dans un sens des plus libéral. La laïcité garantit la liberté de conscience, la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'État et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction. La loi assure ainsi la liberté de critiquer les convictions, dont les religions, d'en débattre et de laisser libre les débats internes à une confession. En définitive, les grandes lois libérales, de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, avaient pour objectif d'assurer la liberté religieuse, avec les limites imposées par le contexte colonial de l'époque (par exemple, la Loi de 1905 ne s'appliqua pas dans les départements de l'Algérie où un « régime transitoire », de contrôles et de sanctions, subsista jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, en 1962).

***Pour combattre
ces prêcheurs de haine,
la République doit offrir
plus de protection
au plus démunis,
qui sont les cibles privilégiées
des idéologues islamistes***

Ne tombons pas dans les pièges tendus par les islamistes et l'extrême droite par des amalgames entre islamistes et musulmans et par les remises en cause des grandes lois libérales de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui fondent notre République et qui furent réaffirmées lors de la Libération, avec toujours les limites soulignées précédemment.

Les idéologues, qui ont armés les bras des assassins, sont toujours à l'œuvre, notamment sur les réseaux sociaux, à l'aguet. Ils profitent bien souvent du terreau de la pauvreté et du sentiment d'abandon – que ressentent nombre de nos concitoyens – pour entraîner des jeunes hommes ou des jeunes femmes à adopter une vision obscurantiste du monde où les Libertés et le respect des Droits de l'Homme n'ont plus leur place.

Pour combattre ces prêcheurs de haine, la République doit offrir plus de protection aux plus démunis, qui sont les cibles privilégiées des idéologues islamistes.

Si les opérations de renseignement et de police – notamment sur internet – ont bien évidemment toute leur place dans ce combat – et il faut donner les moyens humains et matériels pour mener ces opérations – elles resteront insuffisantes si l'accès à une vie décente, aux services publics, à une éducation de qualité, n'est pas garanti pour tous.

Si on veut espérer des résultats, il faut s'attaquer, de manière prioritaire, aux causes profondes des dérives islamistes, et non cibler les seules conséquences et les symptômes. Privilégier les retours d'expérience. Donner les moyens humains et matériels pour développer les services publics au plus près de nos citoyens.

Faisons vivre nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité, de manière inclusive. Luttons contre les discriminations, restons unis. Les dangers de la stigmatisation, qui commence par les amalgames sont toujours à l'œuvre. Ces écueils sont mortifères pour les démocraties qui peuvent glisser insensiblement vers des régimes illibéraux.

De plus, évitons d'accumuler des lois d'exception et de circonstance qui sont dictées par les émotions et la peur et qui finissent par se pérenniser dans le cadre de notre droit naturel, restreignant ainsi nos libertés.

Les lois libérales qui fondent la République sont nos meilleures garanties face à l'islamisme.

Yves Jégouzo

Une mémoire bien vivante, malgré la situation sanitaire



La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser les cérémonies réunissant du public aux dates importantes de l'histoire de la seconde guerre mondiale. On peut se féliciter que de nombreuses initiatives associatives ou personnelles, à l'appel du Comité Parisien de Libération et de nombreuses associations mémorielles aient permis sous des formes diversifiées, voire renouvelées de ne pas oublier, même en cette période au contexte inédit.

C'est ainsi que le 8 mai et pour la Journée nationale de la Résistance dans de nombreuses villes et villages, des bouquets, de simples fleurs, des textes d'hommages, des poèmes, des dessins d'enfants, ont été déposés dans des lieux symboliques. Signalons notamment, un dépôt de fleurs à l'entrée du Fort de Romainville sous les plaques apposées sur le mur à l'entrée du Fort.

Le 27 mai lors de la journée nationale de la Résistance, on peut signaler tout particulièrement que des roses ont été déposées devant des plaques à la mémoire des femmes résistantes déportées ou exécutées, conduisant à un cheminement au travers des rues de la ville de Paris et de sa proche banlieue.

Ont ainsi été honorées : Bertie Albrecht, Charlotte Delbo, Danielle Casanova, France Bloch et Frédéric Sérazin, Geneviève de Gaulle, Madeleine Passot et Lucien Dorland, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Pierre Villon, Olga Bancic.

A Caen, le 11 novembre, un hommage particulier a été rendu à Emmanuel Desbiot et à Lucien et Marcel Colin arrêtés à la suite d'une manifestation d'étudiants et de mouvements de jeunesse. Ils seront tous les 3 déportés dans le convoi des 45000. Aucun ne survivra.



11 novembre 1940 : quelques dizaines de jeunes Caennais bravent l'interdiction des autorités allemandes d'occupation de commémorer l'armistice de la victoire de 1918.

Au centre de la place Foch, le monument aux morts de Caen et du Calvados, érigé en avril 1927, se dresse devant l'hôtel Malherbe, entièrement occupé par les services de la *Feldkommandantur* 723, depuis le mois de juin 1940. Une sentinelle en arme monte la garde dans la guérite installée sur le trottoir.

C'est devant ce monument, qu'au mépris du danger, plusieurs groupes de jeunes, lycéens de Malherbe, élèves de l'école primaire supérieure (EPS) de la rue de Bayeux, étudiants des facultés, jeunes issus des mouvements de jeunesse (JEC, JAC...), quelques dizaines, se sont rassemblés, un court instant, le 11 novembre 1940.

Le professeur d'anglais à l'EPS, M. Emmanuel Desbiot, a pris la tête de la manifestation. C'est lui qui a inspiré, avec l'accord du directeur de l'établissement, M. Colin, ses élèves, en leur rappelant le sens de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le bouc à oreille a fait le reste.



Une création de Mémoires de la Résistance normande
Avec le soutien de la Ville de Caen, de l'ADIRPPD-SJ, du Souvenir français et du comité de coordination des associations patriotiques et amicales de la ville de Caen.



Le moment de stupeur passé, les Allemands dispersent le rassemblement séditieux et procèdent à plusieurs interpellations et gardes à vue. Les identités de Lucien et Marcel Colin, fils du directeur de l'EPS, et celle du professeur Desbiot sont relevées. A la suite d'un double sabotage ferroviaire de la Résistance commis à Airan, les deux étudiants et l'enseignant sont arrêtés comme otages, le 7 mai 1942, puis déportés. Aucun d'eux ne reviendra vivant du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau.

Romainville et Les Lilas



Yves Jégouzo
Daniel Guiraud
François Dechy
Claudine Ducastel

Le 24 janvier un hommage a été rendu aux 31000 à Romainville au pied de la statue de Danielle Casanova et aux Lilas, devant la porte du Fort dit de Romainville. Nous nous félicitons que les nouveaux conseils municipaux et les Maires des deux villes aient décidé de poursuivre l'organisation des deux cérémonies malgré les contraintes sanitaires imposées.

Tyêt-Vân Pham, adjointe au Maire de Romainville à la culture, aux fêtes et à la vie associative, après avoir évoqué l'engagement de Danielle Casanova, a appelé à entrer en Résistance : *« Déportées politiques, elles ont subi le même sort que des millions des Juifs, de Tziganes, de résistants, d'homosexuels et de personnes en situation de handicap. Sous le motif de ces prétendues différences, le projet d'extermination hitlérien a semé la mort.*

Pour honorer leur mémoire, pour prolonger leur combat, rappelons-nous que ces résistantes luttèrent pour un idéal, pour un monde de liberté, de partage et d'équité. Les valeurs qu'elles ont défendues sont un cadeau précieux, et ne sauraient être gâchées par un comportement indigne des héritiers que nous sommes. Ayons leur vaillance et leur cœur dans l'adversité, gardons toujours l'espoir d'un demain plein de promesses. En ces temps difficiles et incertains, en souvenir de ces engagements sans faille, entrons toutes et tous en résistance pour le monde tel que nous le rêvons. »

Devant le Fort de Romainville, Yves Jégouzo a rappelé notamment que cette année était le 75^e anniversaire du procès de Nuremberg au cours duquel témoigna Marie-Claude Vaillant-Couturier. « Le procès de Nuremberg se concrétisa le 10 décembre 1948, par l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme

à Paris par les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale. Le 17 juillet 1998 a été créée la Cour pénale internationale (CPI), par la Convention de Rome. Cette cour est une juridiction permanente, destinée à punir les crimes les plus graves contre le droit humanitaire international, lorsque les criminels ne peuvent être jugés dans leur pays, les crimes jugés sont : les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide, crimes d'agression. Même si la compétence de la CPI reste en réalité assez limitée. Ces accords internationaux sont des progrès de la conscience universelle, réaffirmation que les droits de l'Homme, la démocratie sont des valeurs universelles. »

François Dechy, maire de Romainville a insisté sur la nécessité de faire vivre et de partager la Mémoire du convoi des « 31000 ».

« Ces femmes bien souvent militantes du front populaire, en quelques années, passèrent des joies et des rires des travailleurs populaires découvrant les premiers congés payés en 36, aux cris et aux pleurs de celles et ceux qui furent jetés dans ces trains. Rien n'est jamais acquis !



Tyêt-Vân Pham

Alors oui, il nous faut inlassablement faire vivre cette mémoire commune, autour de l'histoire partagée. Victor Hugo commémorant la révolution de 1848 avait eu ces mots. Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. » C'est ce à quoi nous nous employons aujourd'hui. Nous souvenir, pour nous rappeler que ce que nous avons en commun est infiniment plus important que ce qui nous différencie. Alors, rappelons-nous. Rappelons-nous de la force émancipatrice de la mémoire,



Sander Cizinski

rappelons-nous que se confrontant à l'inhumain, la mémoire, elle, forge notre propre humanité.

Alors que le contexte qui est le nôtre est parfois déstabilisant, impactant nos vies quotidiennes, il a aussi favorisé l'expression de liens nouveaux sur nos territoires. Face aux difficultés, nous savons nous rassembler autour de l'essentiel et c'est ce que nous devons nous atteler à renforcer. Leur force, leur ténacité doivent nous servir d'exemple.

Sander Cizinski, représentant Lionel Benharous, le maire des Lilas, empêché au tout dernier moment, a souligné la force de la solidarité dont les femmes du convoi ont fait preuve.

Elles ont su dans toute leur diversité opposer aux nazis la force d'un bloc unis, sans faille qui a permis à 49 d'entre elles de revenir.

Il a par ailleurs souligné l'importance qu'attache l'équipe municipale et son engagement pour la réalisation d'un lieu de Mémoire des femmes résistantes dans le cadre du projet d'aménagement sur l'emprise de l'actuel Fort de Romainville.

Claudine Ducastel

Caen, le 27 janvier



Yves Jégouzo
devant la stèle

Il n'était pas question cette année d'organiser à Caen une manifestation de l'ampleur de celles qui s'y tiennent depuis de nombreuses années à l'occasion de la Journée internationale de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. La municipalité, Mémoire Vive, la FNDIRP, Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la déportation ont néanmoins tenu à ce qu'une manifestation symbolique ait lieu près de la stèle en hommage aux calvadosiens victimes de la répression des attentats d'Airan.

Yves Jégouzo a rappelé que « Cette année est marquée par le 80^e anniversaire de la création du camp annexe de Birkenau, en octobre 1941. D'abord ouvert pour les prisonniers soviétiques, il fut à la fois camp de concentration et centre de mise à mort. Birkenau fit d'Auschwitz, le plus grand complexe concentrationnaire et

d'extermination de la SS. Ainsi Auschwitz devint le symbole des crimes nazis contre l'Humanité, des génocides des Juifs et des Tziganes Plus d'un million cent mille hommes, femmes et enfants y disparurent, dont environ un million de Juifs, 70000 Polonais, 21000 tziganes, 15000 prisonniers soviétiques, 15000 prisonniers politiques de toutes nationalités ». Il a également rappelé les propos de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur le procès de Nuremberg qui « réveilla la conscience universelle... Un degré plus élevé de la civilisation.... Avec comme corollaire, la Déclaration universelle des droits de l'homme... Les enseignements de notre expérience resteront valables. Ils ne sont pas tournés vers le passé mais vers le présent et l'avenir. ».

Claudine Ducastel

Aincourt, le 3 octobre 2020

La cérémonie commémorative du camp vichyste d'Aincourt s'est déroulée au mieux, compte tenu d'une double menace : la pandémie de Covid 19 qui pouvait inquiéter le public concerné, et une météo menaçante (qui a produit des catastrophes ailleurs en France).

Pourtant, la participation a été presque aussi importante que les années précédentes, et il n'est tombé que d'infimes gouttes de pluie qui n'ont fait s'ouvrir quelques parapluies que très provisoirement.

Une fois de plus, l'association Mémoire d'Aincourt a parfaitement organisé la cérémonie.

Pour tous, la grande contrainte supplémentaire à cette occasion a été le port du masque, innovation d'une déconcertante étrangeté. Les amis devaient se reconnaître à leur seul haut de visage : regard et coupe de cheveux.

Les rares privilégiés ayant pu se passer un instant du morceau de textile barrière ont été les porteurs de paroles publiques, acteurs du Théâtre des Oiseaux relatant quelques instants significatifs de la vie du camp, et intervenants au micro : René Bodiou, maître de cérémonie, Nicole Primard, présidente de Mémoire d'Aincourt,



actrice du
Théâtre des Oiseaux

Emmanuel Couesnon, maire d'Aincourt, et Emmanuelle Allaire, de Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau, lisant l'allocution rédigée par Solveig Hennebert.

Parmi les nombreux participants masqués, j'ai également reconnu Robert Créange, venu déposer une gerbe, Étienne Egret, du comité du Souvenir du camp de Voves, Philippe Lesieur, de Mémoire d'Aincourt, auteur du recensement des internés de ce camp.

Dans l'impossibilité de lui faire une bise, j'ai eu le plaisir de taper mon coude dans celui d'Annick Odru, qui connaissait le site de la Bucaille, mais sans être jamais venue à une cérémonie, et à laquelle j'ai montré (ainsi qu'à son mari) le pavillon Bonnefoix-Sibour.

Pierre Labate



Aincourt,
bâtiment Bonnefoix-Sibour

5 octobre 2020 quatre-vingtième anniversaire de l'ouverture du camp d'Aincourt

(CSS d'Aincourt) à l'encontre des « individus dangereux pour la défense nationale et pour la sécurité publique » (selon le décret-loi de Daladier du 18 novembre 1939).

Le 5 octobre 1940, y sont internés 182 hommes, adhérents, militants et élus communistes, syndicalistes, opposants au régime de Vichy. Durant 17 mois, jusqu'en février 1942, près de 1200 hommes passent par ce camp qui, très tôt, devient un « réservoir » d'otages à la disposition des nazis.

Depuis 1994, sous l'impulsion de l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance (ANACR) du Val d'Oise et des Yvelines, ce lieu de mémoire, tombé dans l'oubli durant une cinquantaine d'années, est de nouveau célébré. Depuis, tous les premiers samedis d'Octobre, une cérémonie est organisée (à proximité du bâtiment d'internement) pour honorer la mémoire de ces hommes qui ont subi cette répression.



Nous avons célébré, cette année, le 80^e anniversaire de l'ouverture de ce camp et l'arrivée des premiers prisonniers.

Pour marquer cet événement, l'Association « Mémoire d'Aincourt » a décidé de recenser nominativement l'ensemble des internés afin d'associer leurs noms à la mémoire du lieu et de retracer, sommairement, leurs parcours vers les différents lieux de répression (transferts vers d'autres camps, déportations, exécutions, libérations...).

Le 3 octobre 2020, s'est déroulé dans le Val d'Oise, la cérémonie annuelle de commémoration de l'ouverture du camp d'internement d'Aincourt.

Le sanatorium d'Aincourt, réquisitionné en octobre 1940, est transformé en Centre de Séjour Surveillé

Une liste de ces internés a été établie. Elle permet de faire un premier bilan de la répression exercée sur ces hommes devenus des otages.

1168 hommes issus des anciennes Seine et Seine et Oise ont été internés à Aincourt :

- 29 ont été fusillés à Chateaubriant, Paris, Briard, Chizon, Carlepont et au Mont Valérien ;
- 253 ont été déportés dont 149 dans le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45000 ». 187 sont morts en déportation ;
- 55 sont revenus des camps, 11 ont été portés disparus ;
- 7 ont été réquisitionnés pour le STO ;
- 16 se sont évadés ;
- 224 ont été libérés.

Des recherches restent à poursuivre pour 639 internés qui à partir d'Aincourt ont été transférés à Pithiviers, Voves, Rouillé, Compiègne...et qui n'entrent pas dans ce bilan provisoire.

Pour pérenniser cette mémoire, l'association « Mémoire d'Aincourt » étudie la possibilité de déposer la liste des noms à proximité ou à l'intérieur du bâtiment « Bonnefoy-Sibour » lors de sa réhabilitation.

La première version de cette liste a été mise à disposition du public, elle est accompagnée de la liste des communes des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise où étaient domiciliés ces hommes.

Des recherches et exploitations d'archives sont en cours pour :

- confirmer et prendre en compte 9 hommes qui auraient été internés à Aincourt,
- compléter les états civils et parcours d'environ 640 internés
- établir la liste des femmes et enfants internés à Aincourt à partir de mars 1942.

Pour tout renseignement concernant ces internés, vous pouvez faire une demande auprès de l'association Mémoire d'Aincourt à l'adresse mail suivante : memoiredaincourt@gmail.com

Philippe Lesieur

Nota : cette liste a été établie à partir des Archives départementales des Yvelines concernant les internés au CSS d'AINCOURT Réf: 1W76



Génia Goldgicht

Génia et Aimé, une histoire extraordinaire



Aimé Obœuf

Alors qu'Anice Clément vient de terminer le remarquable film documentaire, *Génia*, je vais tenter de retracer ici l'histoire de cette femme étonnante, chaleureuse, émouvante, à l'aide de son témoignage oral, complété par le site de « Mémoire Vive des 31000 et des 45000 », le blog de Claudine Cardon-Hamet et son livre *Mille otages pour Auschwitz*. Génia, on peut aussi la retrouver dans le Petit Cahier N°25 du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, *Dr Adélaïde Hautval, dite « Haïdi »*, publié à la suite de la conférence où elle témoigna de son histoire et de sa rencontre avec Haïdi, médecin détenue, au *Block 10* des expériences pseudo-médicales.

Génia Goldgicht, née le 10 décembre 1923 à Varsovie, est arrivée en 1928 avec son tout jeune frère Michel et ses parents, des juifs polonais communistes, à Bruxelles, ville où elle a grandi. Son père travaillait dans une entreprise d'import-export avec le Congo belge, mais il était aussi un militant, responsable du Secours rouge et, à partir de 1933, il s'est occupé de l'accueil des réfugiés, juifs ou non, communistes ou non, de diverses nationalités, fuyant le nazisme ou Franco.

Avec l'invasion allemande, la famille part en exode en France, mais l'application de la loi de Vichy, du 4 octobre 1940, l'envoie dans le camp de Rivesaltes d'où elle s'enfuit et retourne à Bruxelles. Le père est arrêté début 1942 comme militant communiste, jugé par les Allemands et emprisonné dans la Ruhr. Génia n'a plus rien su de son sort mais on sait aujourd'hui qu'à la fin de sa peine, il a été à nouveau arrêté, comme juif, et envoyé à Auschwitz. Génia (19 ans) a été déportée, le 19 avril 1943, avec sa mère (38 ans) et 1 631 juifs au départ de Malines, le « Drancy » belge. À l'arrivée sur la rampe, alors à l'extérieur de Birkenau, elles font partie d'un groupe d'une centaine de jeunes femmes conduites à pied directement à Auschwitz I, dans le *Block 10*. Il s'agit du *Block* des expériences dites « médicales » qui vient d'être ouvert début avril dans ce camp pour hommes, peu avant l'arrivée de Génia. Quatre cents femmes, toutes juives, devenues « cobayes » sont affectées à différents médecins chargés d'expériences en lien avec la stérilisation. Génia, matricule 42576, dépend du Dr Horst Schumann qui étudie l'effet des rayons X sur les organes génitaux. C'est ainsi que quelque temps après son arrivée, son groupe est conduit à Birkenau pour subir des radiations. Génia, passée la deuxième, n'a reçu qu'une faible dose, ce qui ne fut

pas le cas des suivantes. Sa mère a été assez vite renvoyée à Birkenau où elle a disparu. Génia a eu la chance de ne subir que deux expositions aux rayons X.

C'est au *Block 10* qu'elle fait connaissance du Dr Adélaïde Hautval, matricule 31802, déportée le 24 janvier 1943 dans le convoi dit des « 31 000 », affectée fin avril dans ce *Block* et ce jusqu'à fin août 1943. Génia et ses camarades reçoivent de cette femme de bon conseil et de langue française, qu'elles croisent au rez-de-chaussée en allant aux toilettes, un soutien moral important. Ces détenues (celles qui ne sont pas éliminées suite à des opérations mutilantes) passent une partie de leur temps dans le dortoir à l'étage où elles entendent certains jours des bruits de fusillade. Leurs fenêtres étant obturées par des planches, elles ont l'idée de retirer avec précaution les yeux du bois qu'elles remettent ensuite, et découvrent des cadavres dans la cour fermée entre les *Blocks 10* et *11*. Un jour, elles entendent chanter le répertoire de Maurice Chevalier et, à leur grande surprise, aperçoivent des détenus de langue française en train de faire de la gymnastique. Il s'agit des « 45000 » et parmi eux, Aimé Obœuf, matricule 45934. Que font-ils là ?

C'est le 6 juillet 1942 qu'un groupe de 1175 otages dont plus de mille communistes ont été déportés de Compiègne à Auschwitz. Ils ont reçu des matricules dans la série des 45000, d'où leur nom. Parmi eux, Aimé Obœuf, né dans le Pas-de-Calais le 16 avril 1912, dans une famille de mineurs venue s'installer en région parisienne. Il travaille depuis l'âge de treize ans, souvent comme manœuvre. Il a adhéré au parti communiste dès 1935, a été un syndicaliste actif lors des grandes grèves de 1936-37. Dès septembre-octobre 1940 il participe à l'O.S. (l'Organisation spéciale du Parti communiste français), dans un groupe clandestin de trois militants, chargé de service d'ordre, collage d'affiches, distribution de tracts, petit sabotage. Mais surveillé de près par la police française, Aimé est arrêté chez lui à Vincennes, le 28 avril 1942, lors d'une grande rafle de communistes du département de la Seine, puis interné par les Allemands au camp de Royallieu à Compiègne, avant d'être déporté le 6 juillet suivant à Auschwitz. Peu après son arrivée le convoi est séparé en deux groupes à peu près égaux, Aimé fait partie de ceux qui restent à Birkenau, camp en construction dans une plaine insalubre et marécageuse où règnent

travail forcé épuisant et épidémies. La mortalité y est effarante, sans commune mesure avec celle du camp d'Auschwitz I. Sur les 600 restés à Birkenau, ils ne sont plus, en mars 1943, que 24 survivants parmi lesquels 17, dont Aimé, sont transférés à Auschwitz I. Là il est assigné au travail dans le *Kommando TWL*, chargé du ravitaillement des troupes. À la mi-août 1943, il fait partie des 130 à 140 « 45000 » survivants rassemblés au premier étage du *Block 11* pour une quarantaine surprenante – mais c'est une autre histoire –, ce qui va leur permettre de se rétablir un peu. Ce *Block 11*, c'est la prison dans la prison : au rez-de-chaussée la Gestapo et son tribunal, au sous-sol les cellules de détention et de torture, et entre les deux *Blocks 10* et *11* une cour fermée, au fond de



Le mur de la mort entre le block 10 et le block 11 à Auschwitz I

laquelle la Gestapo fait régulièrement fusiller des prisonniers, le plus souvent des Polonais extérieurs au camp. Mais c'est aussi dans cette cour que les « 45000 » ont de temps en temps la possibilité de faire de l'exercice et de prendre l'air. Et c'est ainsi qu'un jour, Génia découvre ces détenus français, par l'œil d'une des planches des fenêtres. Génia raconte que quelques-uns de ces détenus sont chargés d'apporter les bouteillons qui contiennent leur soupe quotidienne et qu'Aimé est l'un d'eux. Ainsi naît leur idylle. Quand son jeune frère Michel, déporté à son tour arrive à Auschwitz, Aimé veille à ce qu'il soit protégé, malheureusement il disparaît après l'évacuation de janvier.

En décembre 1943 prend fin la quarantaine et les 45000 sont répartis dans différents *Blocks* d'Auschwitz I. Aimé retrouve son *Kommando TWL*. Les femmes « cobayes », hors des « expériences », sont emmenées cueillir des pissenlits à l'extérieur d'Auschwitz I pour d'autres études, cette fois sur la possibilité d'en extraire du caoutchouc. Leurs

gardiens SS exercent une surveillance un peu relâchée ce qui permet à Génia et Aimé, dont le *Kommando* est dans les parages, de se retrouver subrepticement quelques instants. Ils savent que les Allemands reculent sur tous les fronts, alors ils se promettent de se retrouver à Paris... s'ils s'en sortent.

Le 18 janvier 1945, c'est l'évacuation d'Auschwitz, à pied d'abord, en train ensuite dans des wagons à charbon à ciel ouvert, les trains de la mort. Génia et Aimé suivent des itinéraires différents. Génia part pour Ravensbrück puis Neustadt-Glewe où elle est libérée par les Russes ; Aimé à Mauthausen d'où il est transféré au camp annexe de Melk puis d'Ebensee où il est libéré par les Américains. De retour à Paris,

Aimé reste un an sans pouvoir travailler avant d'être engagé comme chauffeur au ministère de la Reconstruction puis à l'ambassade d'Union soviétique. En 1947 il devient finalement permanent au parti communiste comme chauffeur-garde du corps de plusieurs personnalités du PCF (André Marty, Auguste Lecœur, Jacques Duclos). Cette même année Génia vient à Paris, et ils se marient en 1948. Les radiations légères reçues par Génia ne l'empêchent pas de donner naissance à deux fils, Michel et Daniel. Aimé a été gravement marqué par sa détention, il tombe malade et doit subir de graves opérations. Il prend rapidement sa retraite et s'installe dans la Nièvre avec sa famille en 1952. Il reste actif politiquement et dans le domaine associatif au sein de la FNDIRP. Il décède en 2004. Génia, quant à elle, n'a cessé jusqu'à l'an dernier, de témoigner encore et toujours, dans les collèges

et lycées de son département et d'être une militante active au sein des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation de la Nièvre (AFMD-58).

Elle est aujourd'hui, à 97 ans, la dernière survivante du *Block 10* des expériences dites « médicales » et, malgré ce passé douloureux, sait toujours faire preuve d'optimisme et d'empathie dans ses échanges avec les autres.



Maryvonne Braunschweig
Secrétaire générale du
Cercle d'étude
de la Déportation et
de la Shoah
Présidente de l'AFMD-77

Génia

Après une carrière à France culture, Anice Clément a décidé de se confronter à la réalisation de films documentaires. Depuis plusieurs années, elle en réalise sur la déportation. Dans un premier temps sur la déportation de répression et maintenant sur la déportation de persécution. C'est cette démarche qui l'a conduite à s'intéresser à Génia Oboeuf, née Goldgicht, matricule 42576 à Auschwitz-Birkenau. L'histoire de Génia est très particulière. Sélectionnée pour subir les expériences médicales pratiquées par les SS, c'est pendant sa déportation qu'elle fera l'improbable rencontre de son futur mari, Aimé Oboeuf (matricule 45934).

Le film d'Anice Clément est un film riche. Il doit bien sûr beaucoup à la personnalité, à la qualité et à la précision du témoignage de Génia mais il va au-delà par l'éclairage qu'il apporte sur les expériences médicales menées par les nazis. Il les replace, grâce à de nombreux documents et à l'apport d'historiens dans un projet global au cœur de l'idéologie nazie. Anice Clément a réussi à articuler l'Histoire et celle de la rencontre entre Génia et Aimé sans tomber dans l'anecdote. Au contraire, la manière dont le film présente cette rencontre a une véritable valeur documentaire sur la grande difficulté du retour et sur la force qu'il a fallu aux rescapés pour recommencer à vivre.

Anice Clément a eu la gentillesse de nous présenter son travail.



Auschwitz I, Block 10

« J'entendis parler de **Génia Oboeuf** pour la première fois, au cours d'une conférence de Maryvonne Braunschweig sur Adélaïde Hautval. Cette femme remarquable, « *l'amie des juifs* », internée volontairement avec des familles juives dans les camps d'internement français, fut déportée à Birkenau avec le convoi des « 31000 » de janvier 1943 et ensuite à Ravensbrück. Adélaïde travailla comme médecin pendant quelques temps au *Block 10* où elle risqua sa vie en refusant de travailler avec les médecins nazis.

Génia est aujourd'hui le seul témoin qui puisse nous parler d'Adélaïde disparue en 1988, elle est aussi la dernière survivante à pouvoir témoigner sur ce qui s'est passé au *Block 10*.

Le destin de **Génia**, qui nous entraîne à la fois au

cœur des expérimentations médicales nazies, et dans une émouvante histoire d'amour, puisque c'est à Auschwitz qu'elle rencontra son futur mari **Aimé Oboeuf**, est tellement stupéfiant que très vite je voulus la rencontrer et travailler avec elle.



Génia Goldgicht

Génia Goldgicht naît dans une famille juive à Varsovie, en 1923. Sa famille émigre en Belgique vers 1928. Une famille juive non pratiquante, mais très engagée au sein du parti communiste. Son père, responsable du Secours Rouge International, accueille des réfugiés politiques d'Europe centrale, juifs ou non, communistes, socialistes ainsi que des Républicains espagnols. Il est arrêté et envoyé en prison en

Allemagne. **Génia** connaîtra alors la clandestinité et les faux papiers. Sa mère et elle seront arrêtées à leur tour, elles partiront de Malines en Belgique, le 19 avril 1943, par le vingtième convoi. Ce convoi a une histoire particulière puisqu'il fut arrêté par des partisans belges : ce qui permit à 113 personnes de s'échapper. Mais **Génia** et sa mère **Marjem** poursuivront le voyage jusqu'à Birkenau. **Marjem** ne reviendra pas. En janvier 1945, l'évacuation d'Auschwitz entraînera **Génia** dans les marches de la mort.

Aujourd'hui, il reste chez **Génia** une grande force de caractère, et tous ceux qui la rencontrent sont impressionnés par la manière dont elle rapporte ce qu'elle a vécu. **Génia** a gardé son esprit de résistante et elle cherche à comprendre, analyser et expliquer les événements de l'Histoire, tout en les confrontant à sa propre histoire.

Ce qui frappe également, c'est sa mémoire. **Génia** peut répondre à n'importe quelle question et parler pendant des heures, tant les événements sont inscrits en elle « *comme si c'était hier* », dit-elle souvent.

Ce film est particulier dans le sens où il est construit autour du témoignage d'une seule personne, **Génia**. Son récit est la colonne vertébrale du film, sur laquelle j'ai greffé d'autres interventions.

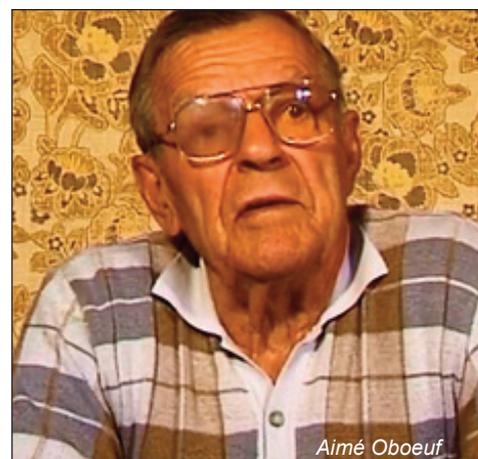
En fait, il y a deux histoires : les expériences de stérilisation du *Block 10* et la rencontre avec **Aimé Oboeuf**, et je ne savais pas comment les articuler. Finalement le film comporte deux parties reliées entre elles par le témoignage de **Génia**.

Dans la première partie, je tenais absolument à expliquer le contexte. Pourquoi les nazis stérilisaient-ils

des hommes et des femmes ? Ce n'était pas seulement parce qu'ils étaient juifs et ce n'était pas uniquement par sadisme, même si, en effet, ils se souciaient peu de la souffrance de leurs cobayes, et on sait que ces êtres dits « de race inférieure » étaient pour eux des « *Stücks* », des pièces, dont ils pouvaient disposer en quantité. Ces médecins avaient des ordres, ils travaillaient pour un grand projet : la conquête de l'espace vital à l'Est, le *Lebensraum*, et pour cela il fallait éliminer une partie des populations en place et les empêcher de se reproduire : un des moyens était la stérilisation. En même temps que les médecins voulaient rendre infertiles des femmes juives, ils cherchaient aussi à accroître la population aryenne. C'était le but des expériences de Joseph Mengele sur les jumeaux : trouver une méthode pour augmenter la fécondité des femmes allemandes.

Dans cet esprit de colonisation, les nazis pillaient, affamaient, exterminaient, esclavagisaient les populations slaves ; une domination absolue pour les seigneurs et maîtres du futur grand *Reich* de 1000 ans. La stérilisation participait de cette idéologie nazie de pureté de la race, de la loi du sang et de la prédominance de la germanité.

Johann Chapoutot nous explique tout cela avec talent.



Aimé Oboeuf

Dans la deuxième partie, la rencontre entre **Génia** et **Aimé Oboeuf**, je voulais éviter le pathos dans le genre « *Une histoire d'amour à Auschwitz* ». Au cours de l'entretien, **Génia** resta très pudique sur **Aimé**, et je compris que je devais rester dans la sobriété. Ensuite, il fallait expliquer pourquoi **Aimé**, communiste, non juif, fut déporté à Auschwitz. Je fis appel à **Claudine Cardon-Hamet**, historienne spécialiste de ceux qu'on a appelé « les 45000 », dont le livre « *Triangles rouges à Auschwitz* » est une référence.

Il me faut remercier l'association « *Mémoire vive des 45000 et des 31000* » et en particulier **Claudine Ducastel** et **Gilbert Lazaroo** qui, en

1997 ont réalisé un long entretien filmé avec **Aimé et Génia**. La présence d'**Aimé** et son témoignage enrichissent considérablement le film.

C'est ainsi que j'ai fait connaissance avec **Aimé Oboeuf**. J'aurais aimé rencontrer cet homme, trop tôt disparu, dont la santé a été altérée par les horribles conditions de la vie concentrationnaire.

C'est une réalité : réaliser un film implique des choix et le plus difficile est de trier parmi les quelques dizaines d'heures de rushes rapportés des tournages et d'éliminer des passages, parce que la contrainte de la durée est présente en permanence, parce qu'un film n'est pas un livre, et que l'écriture, le rythme, « la musique » du film, imposent sans cesse d'avoir une vue sur l'ensemble. Il ne s'agit pas de se faire plaisir, on ne fait pas un film pour soi, mais pour les autres, pour les futurs spectateurs. Mon rôle est de mettre en forme tous les éléments, certes, mais je me place aussi en tant que spectatrice : « *Qu'est-ce que j'aimerais voir, moi ?* ».

À côté de l'aspect technique, il y a bien entendu toute la responsabilité que nous portons en abordant des sujets aussi douloureux que la

déportation. Une responsabilité énorme, qui porte sur la manière dont sera recueillie cette parole et de la façon dont elle sera transmise. Le respect de la parole donnée c'est une pensée qui ne me quitte jamais. En outre on sait combien il est difficile aux déportés de trouver les mots justes pour dire « l'indicible ». Un entretien avec un déporté est toujours émouvant et délicat pour les deux personnes, celle qui parle et celle qui filme.

Aujourd'hui **Génia** vit à Nevers, c'est là que nous lui montrâmes le film, elle regarda tout sans rien dire. À la fin, elle se tourna vers moi : « *Quel travail, bravo !* » et elle ajouta : « *C'est un film où je me reconnais* ». Nous avions toutes les deux les larmes aux yeux.

Anice Clément

Pour terminer, donnons la parole à Génia qui conclut ce film par un extraordinaire hymne à la vie. A l'interrogation d'Anice Clément sur la manière dont on porte une telle histoire, elle répond :

« On porte ça parce que l'on est des êtres humains et qu'à chaque printemps on voit l'herbe repousser, qu'à chaque saison on a des souvenirs d'amour, des souvenirs de tendresse, des souvenirs d'amitié, et à chaque printemps j'attends que les feuilles rebourgeonnent. C'est la vie éternelle et la vie est belle quand même ».

Diffusion du film

« Nous espérons faire des projections en salle, dès que les conditions sanitaires le permettront ; nous envisageons également de proposer des DVD qui devraient être disponibles fin janvier. »

Anice Clément

Filmographie d'Anice Clément sur la déportation

- « *Lili Leignel, une petite fille dans les camps nazis* »
- « *Triangles rouges à Buchenwald* »
- « *Survivantes* »
- « *Un tunnel pour le Reich* »
- « *Mauthausen ma douleur* »

Vous pouvez vous procurer ces films sur le site :
www.aniceprod.fr

Ou contacter Anice Clément :
anice-clement@orange.fr

 : +33683325056

TODAY SARDINES ARE NOT FOR SALE

A STREET PROTEST IN OCCUPIED PARIS ¹

Paula Schwartz est une historienne américaine, spécialiste de l'histoire des femmes dans la Résistance. Professeur d'études françaises au Middlebury Collège dans le Vermont jusqu'en 2020, ses principales thématiques de recherches portent sur le genre, l'organisation et le rôle des femmes dans le mouvement clandestin notamment celui du parti communiste français ².

Elle a publié, l'été 2020, Today Sardines Are Not for Sale : A Street Protest in Occupied Paris chez Oxford University Press, un ouvrage sur une manifestation de femmes organisée, le 31 mai 1942, jour de la fête des mères, à l'angle de la rue de Buci et de la rue de Seine à Paris dans le 6^e arrondissement. Un livre dense et passionnant qui à partir d'un événement apparemment mineur, analyse le contexte et les conséquences du rôle des femmes dans le mouvement clandestin et plus généralement les mécanismes de la clandestinité. D'une très grande richesse documentaire au travers de documents d'archives et de témoignages des rares rescapées, cet ouvrage, d'une très grande rigueur historique et méthodologique, se « dévore » comme un roman, traversé par une grande humanité et non dénué d'humour. Il est aussi une invitation à la réflexion sur l'écriture de l'histoire elle-même.

Paula Schwartz a accepté de répondre aux questions de Claudine Ducastel, en français, ce dont nous la remercions vivement.

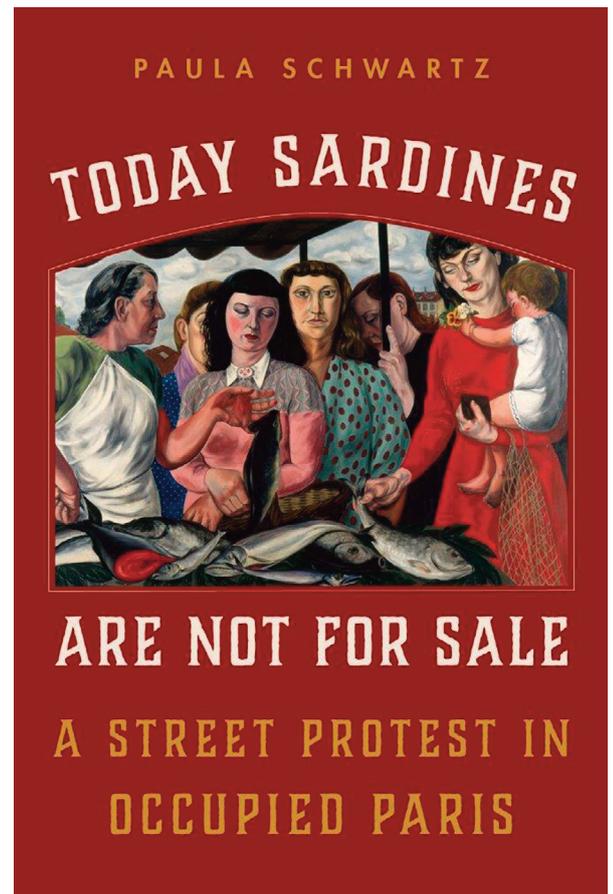
CD : *Que s'est-il passé le samedi 31 mai 1942 au matin, jour de la fête des mères, à l'angle de la rue de Buci et de la rue de Seine ?*

PS : Un groupe de femmes a envahi un petit magasin au carrefour de Buci, la confluence de deux rues commerçantes, dans le 6^e arrondissement de Paris. Elles étaient venues d'autres quartiers de la capitale pour manifester contre la faim et la vie chère. Leur geste consistait à faire une « distribution gratuite » de boîtes de sardines qu'elles devaient récupérer à l'étal du magasin et jeter à la foule. Ces femmes étaient secondées par d'autres participants, hommes et femmes, convoqués par le PCF clandestin pour gonfler les effectifs normalement nombreux un jour de marché. Quand la police est intervenue au secours du personnel du magasin, d'autres manifestants ont

essayé de défendre les femmes qui se trouvaient à l'intérieur de la boutique. Dans la mêlée, deux agents de police ont trouvé la mort.

CD : *La préparation de cette manifestation, ce qui est encore moins connu, a également impliqué des étudiants du Lycée Buffon. Quelle a été la répartition des rôles dans l'organisation de la manifestation ?*

PS : Les femmes occupaient le devant de la scène. Elles avaient le rôle de revendiquer un meilleur ravitaillement et de manifester leur mécontentement dans la rue. Dans les coulisses se trouvait un groupe de protection constitué d'hommes qui devaient protéger les femmes et intervenir au cas où il y aurait un accrochage. Parmi ces hommes il y avait quatre des cinq jeunes gens déjà connus de la police française



(1) Aujourd'hui les sardines ne sont pas à vendre – Une manifestation de rue dans Paris occupé

(2) Interview de Paula Schwartz dans le Bulletin n° 62 de Mémoire Vive p.6 et 7

pour avoir organisé la manifestation du lycée Buffon le mois précédent.

CD : *En quoi cette répartition renvoie-t-elle à ton domaine de recherche sur les problématiques de genre ?*

PS : D'une part, la stratégie consistait en l'exploitation des rôles traditionnels des hommes et des femmes : aux femmes la défense du droit de manger et de la famille, aux hommes la défense des femmes, avec ou sans armes.

La manifestation est traversée par cette organisation sexuée. Nourrir la famille, faire les courses, sont la responsabilité des femmes et des mères. Par conséquent, le marché était un espace féminin, beaucoup plus à l'époque qu'aujourd'hui. Le lieu de l'opération, la répartition de rôles selon la différence des sexes, les répercussions de l'action : on voit nettement une pratique clandestine qui relevait de la tradition tout en la contournant pour effectuer une opération d'apparence légitime mais en réalité illégale.

CD : *Quelles ont été les conséquences immédiates de cette répartition des rôles ?*

PS : Suites aux arrestations massives qui ont eu lieu dans les semaines qui ont suivi l'affaire, les manifestants, pour la plupart des femmes, ont été condamnés à des peines allant de cinq ans à la réclusion à vie. Cela s'est traduit par la déportation pour beaucoup d'entre eux.



Madeleine Marzin et Maté Houet ont rendez-vous avec Paula Scharz, sur place, le jour du 50^e anniversaire de la manifestation

Les hommes qui auraient participé à la défense des manifestants, avec ou sans armes, ont été beaucoup plus lourdement condamnés. Tout compte fait, il y a eu huit exécutions.

La différence des rôles a donc entraîné une différence quant à la répression.

L'exception à la règle (et qui en même temps confirme la règle) était la « meneuse » de la manifestation, Madeleine Marzin. Elle a été condamnée à mort comme les hommes, mais graciée par Pétain en tant que femme.

CD : *Le fait que cette manifestation ait été qualifiée de manifestation de femmes a aussi eu un impact sur la construction de la mémoire - ou de la non-mémoire - de cet événement. Il y a dans ton ouvrage une photo extrêmement poignante qui montre Madeleine Marzin et Maté Houet seules un bouquet de fleurs à la main pour le 50^e anniversaire de la manifestation de la rue de Buci. Quelles ont été les différentes phases de la mémoire (jusqu'à l'oubli) de cet acte de résistance ?*

PS : Les effets secondaires de la distribution des rôles politiques se sont répercutés tout au long de « l'après-Buci », y compris par rapport à la mémoire. L'exécution des hommes a fait que les femmes sont restées les témoins principaux de l'affaire. La mémoire personnelle des participants masculins est donc absente des représentations de l'affaire. C'est l'inversion d'un processus habituel où les femmes sont les oubliées de l'histoire.

Une opération mixte est devenue par conséquent une affaire dite « de femmes ».

Cela est venu renforcer la représentation initiale qu'avait faite le Parti communiste. La présence et l'intervention des hommes ont été occultées dans les reportages de l'affaire dans la presse clandestine afin de promouvoir le caractère revendicatif et somme toute légitime du droit de nourrir sa famille. Avant même qu'elle ait commencé, les organisateurs avaient qualifié l'opération de « manifestation de femmes. » C'est pourquoi j'ai été très surprise d'apprendre que non seulement des hommes avaient été présents, mais que leur participation avait transformé l'événement en un acte criminel pour les autorités françaises et un acte terroriste pour les occupants allemands.

La photo que tu évoques a été prise le 31 mai 1992. Bien que la manifestation de la rue de Buci

L'ouvrage de Paula Schwartz a reçu le Prix Philippe Viannay décerné par la Fondation de la Résistance⁴. Ce prix est bien sûr une juste reconnaissance de la qualité de l'ouvrage de Paula Schwartz mais il est aussi une reconnaissance de l'importance de l'événement de la rue de Buci qui doit trouver toute sa place dans l'histoire de la Résistance.



Paula Schwartz

ait profondément marqué leurs vies, ni Marzin ni Houet (qui était parmi les femmes coincées dans la boutique) n'ont décidé de commémorer le 50^e anniversaire. En revanche, elles ont toutes les deux accepté de me rencontrer à l'endroit même de la manifestation, ce jour-là. Le souvenir est resté douloureux comme on le voit sur la photo. Cinquante ans après, leur mémoire de l'affaire et de ses conséquences était encore très vive.

CD : *Ton ouvrage n'interpelle-t-il pas la manière dont l'histoire est écrite et les impasses, les omissions auxquelles cela conduit ?*

PS : Oui, j'ai voulu rendre transparente la façon dont on écrit l'histoire, les choix que fait l'historien, les occultations intentionnelles ou involontaires (que ce soit de l'historien ou des archivistes), les contraintes et les interprétations possibles, pour montrer que toute histoire écrite porte une part de contingence et de subjectivité.

CD : *le dernier chapitre de ton livre, intitulé avec humour « From sardines to smoked salmon »³ met en perspective la manifestation de la rue de Buci et celle de militants maoïstes chez Fauchon en mars 1970. Quelles différences y vois-tu ?*

PS : Évidemment le contexte est tout à fait différent. On est dans un contexte au contraire de

plénitude, c'est la société de consommation et on approche la fin des Trente glorieuses. En 1970 il s'agissait pour les militants de protester contre le gouffre qui séparait ceux qui mangeaient à leur faim et les autres, les immigrés maghrébins. Mais j'y vois surtout des similarités. On retrouve la même distribution de rôles entre les femmes et les hommes trente ans plus tard.

CD : *Ton ouvrage est aujourd'hui disponible en anglais, peut-on espérer une traduction en français dans les prochains mois ?*

PS : Il y aura je l'espère, une traduction mais la date reste incertaine. En ce moment, je cherche un éditeur français pour la traduction. J'espère que la version française sera disponible à l'automne 2021. Je te tiendrai au courant !

(4) Créé en 1991 par l'association Défense de la France, attribué par la Fondation de la Résistance depuis la dissolution de cette association en 2006, le prix Philippe Viannay-Défense de la France récompense chaque année un ouvrage ou un manuscrit inédit consacré à la Résistance au nazisme en France ou en Europe. Réuni le 10 septembre 2020 sous la présidence de Jean-Pierre Azéma, le jury a décerné cette année le prix à Paula Schwartz pour son ouvrage consacré à la manifestation de la rue de Buci du 31 mai 1942.

(3) Des sardines au saumon fumé

Chronique de l'année 1940

L'année 1940 est certainement restée dans la mémoire des Français comme la plus sombre de leur histoire. En quelques semaines, l'armée victorieuse de 1918 est balayée par l'offensive allemande dont les troupes défilent dans un Paris qui ne s'est pas défendu. Son territoire est ensuite découpé en une partie sous occupation directe, et une autre sous administration d'un régime réactionnaire et collaborationniste. La défaite est écrasante.

Comment en est-on arrivé là est une tragique histoire. Le traité de Versailles censé terminer la Première Guerre Mondiale a humilié l'Allemagne, y développant l'esprit de revanche. Puis la crise de 1929 l'a frappée comme aucun autre pays européen. Les nazis ont su exploiter ces opportunités pour arriver au pouvoir, détruire l'opposition socialiste et communiste, fanatiser leur peuple, et mettre en marche une puissante machine de guerre. Puis de démissions en démissions, la France et la Grande Bretagne l'ont laissée remilitariser la Rhénanie, annexer l'Autriche, dépecer la Tchécoslovaquie par les honteux accords de Munich, et contribuer de manière décisive à la défaite de la République espagnole.

Sa prochaine victime est la Pologne. Jusque là, l'Union Soviétique avait été tenue à l'écart du jeu par la France et l'Angleterre par anticommunisme, alors qu'elle avait aidé la République espagnole et comme Churchill le rappela, elle était très désireuse de défendre la Tchécoslovaquie. Craignant d'être pris entre deux fronts, Hitler tente le coup de poker de lui proposer un pacte de non agression avec des clauses secrètes, notamment le partage de la Pologne. Staline accepte. Il n'est certainement pas dupe, mais ayant été systématiquement éconduit par les occidentaux, il pense, comme Molotov le confirmera, que cela lui permettra de gagner du temps, car son pays n'est pas prêt. Il pense que ses adversaires vont s'épuiser dans une longue guerre. Les communistes français, dont majoritairement ont fait partie les 45000 et les 31000 se retrouvent alors dans une situation très difficile, eux qui avaient été à la pointe du combat contre le fascisme. Une majorité d'entre eux approuve le pacte, par solidarité avec l'Union Soviétique. Pointés par le gouvernement comme devenus alliés de l'ennemi, leur presse, puis le parti sont interdits, et les militants calomniés et pourchassés.

Hitler attaque la Pologne et la défait malgré la défense héroïque de Varsovie. L'Armée Rouge suit et prend sa part à l'Est. La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne, mais n'entreprennent rien de sérieux. S'installe alors ce que l'on a appelé la drôle de guerre. L'armée française victorieuse de 1918 a une conception des combats issue de cette guerre et s'accroche aux fortifications de la ligne Maginot face à une Allemagne qui n'attaque pas. Ainsi débute l'année 1940, dans l'expectative, avec la mise en place d'un premier rationnement alimentaire, puis le vote par la Chambre de la déchéance des parlementaires communistes. 44 d'entre eux sont jugés et condamnés à la prison. Le parti, clandestin, soumis à une intense pression, est aussi désorganisé par le départ de nombre de ses militants sous les armes. Une opération militaire franco britannique sur le port norvégien de Narvik pour couper aux allemands la route du fer suédois tourne court.

Le 10 Mai 1940, les armées nazies attaquent en Belgique et en Hollande, et percent les défenses françaises à Sedan. Elles conduisent alors une puissante offensive plein ouest sur les arrières franco britanniques jusqu'à la mer, sous l'effet combiné de la vitesse, des chars, et de l'aviation. Les troupes britanniques réembarquent à Dunkerque, avec quelques troupes françaises, sous le feu des Allemands, tandis que Belgique et Hollande capitulent. Rotterdam subit un bombardement de terreur. L'armée allemande se réoriente vers le sud, mais l'armée française, coupée en deux, est démoralisée. Sur les routes on assiste à

26 août 1939, dernier parution de l'Humanité avant l'interdiction de parution décrétée par le gouvernement Daladier

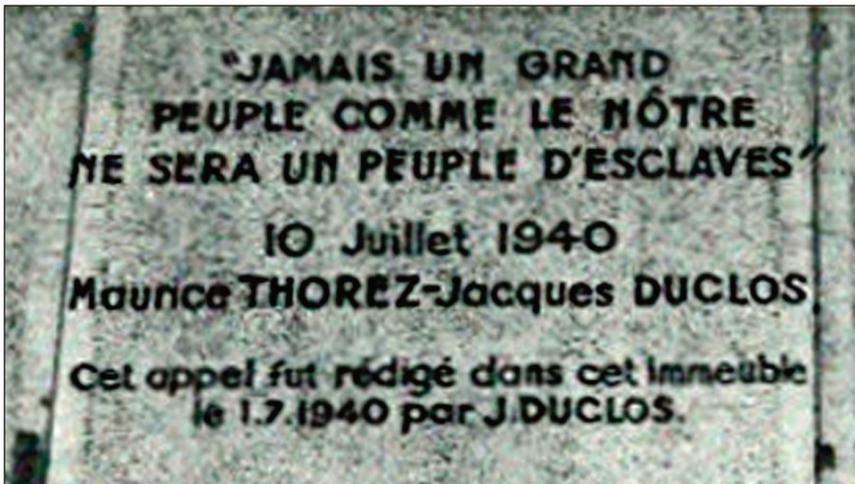


l'exode des populations belges, puis françaises qui fuient les combats. Mussolini est mis en échec dans les Alpes. Paris est déclaré ville ouverte et les allemands y défilent. Le gouvernement, replié à Bordeaux, décide de demander l'armistice, malgré l'opposition de Paul Reynaud et du général de Gaulle. Paul Reynaud démissionne et le maréchal Pétain lui succède et appelle « le cœur serré » à arrêter les combats. De Gaulle part pour Londres. A Bordeaux, Charles Tillon appelle à résister contre le fascisme hitlérien.

En Grande Bretagne, Chamberlain est remercié et Winston Churchill lui succède. Il est farouchement hostile à Hitler et promet à ses concitoyens « douleur, sang et larmes ». Il reçoit de Gaulle qui parle le lendemain à la BBC, appelant les Français présents en Grande Bretagne à le rejoindre pour continuer le combat. Passé inaperçu, son appel est prophétique : « La France a perdu une bataille... ». « Dans l'univers libre des forces immenses n'ont pas encore donné... ». En France, Jean Moulin, préfet d'Eure et Loir est emprisonné pour avoir refusé de signer un acte déloyal envers les soldats africains, que les Allemands exécutent en masse.

L'armistice est signé à Rethondes. La France est coupée en deux, l'une occupée, l'autre non. Elle doit payer de très lourds frais d'occupation. 1,8 millions de prisonniers prennent le chemin de la captivité. Le gouvernement s'installe à Vichy et convoque le parlement. Pierre Laval fait

Plaque commémorative de l'appel de Maurice Thorez et Jacques Duclos apposée, à l'initiative du PCF le 10 juillet 1977, 88 boulevard Mortier Paris XX^e



voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain par 569 voix contre 80. L'état français remplace la 3^e République. Le même jour le PCF publie son appel au peuple de France « Jamais un grand peuple comme le notre ne sera un peuple d'esclaves... ». Le programme de Pétain se résume à Dieu, Travail, Famille, Patrie et la collaboration. C'est la revanche de la réaction

Poignée de main entre Hitler et Pétain, à Montoire



contre le parlementarisme, la lutte des classes, les syndicats, et 1936. L'aura du maréchal, chef de l'état français, qui a fait « don de sa personne à la France pour en atténuer les malheurs » est alors immense. Il va s'entourer de personnels d'extrême droite « les éléments les plus sains », qui seront les pires ennemis de la Résistance. Laval, très favorable à l'Allemagne, est chef du gouvernement. C'est la promulgation de la loi sur le statut des juifs, les spoliant et leur interdisant l'accès à de nombreuses professions. C'est l'ouverture du camp d'Aincourt le même jour pour enfermer les communistes actifs. 189 futurs « 45000 » y sont internés. C'est la poignée de main entre Hitler et Pétain à Montoire.

Le nord et l'ouest de la France, occupés, restent sous administration française. L'Alsace et la Lorraine passent sous administration allemande, et les juifs en sont expulsés. Otto Abetz est nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris. Hitler lui donne pour mission que la France reste faible. Il va tenter de créer un contre monde culturel pour faire oublier les duretés de l'occupation. Il organise la censure et distribue les subsides nazis à qui l'arrange. La vie reprend malgré les rationnements de toute sorte. Mais avant la fin de l'année, dans les deux zones, les premiers embryons de résistance sont nés. Le 11 Novembre, malgré l'interdiction des autorités allemandes et de la préfecture de police, 3000 étudiants et lycéens parisiens remontent les Champs Élysées et se rassemblent devant l'Arc de Triomphe pour commémorer la victoire de 1918. A Caen, plusieurs groupes de jeunes manifestent place Foch. Emmanuel Desbiot professeur d'Anglais à l'école primaire supérieure prend la tête de la manifestation. Les Allemands dispersent les manifestants et relèvent des identités dont celle d'Emmanuel Desbiot et de deux étudiants Lucien et Marcel Colin. A la suite des attentats d'Airan, tous trois seront portés sur la liste des otages

et interpellés. Ils feront partie du convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45000 ». Aucun des trois ne survivra.

La France de Vichy garde cependant son empire et sa flotte de guerre. Craignant que celle-ci ne tombe aux mains des Allemands la Royal Navy bombarde les navires français dans la rade de Mers el Kebir. De Gaulle tente de rallier à sa cause l'empire français. Il échoue devant Dakar.

La défaite de l'armée française a un immense retentissement dans le monde, spécialement aux États-Unis. Roosevelt qui ne cache pas son hostilité aux fascismes européens et japonais doit toutefois composer avec une opinion publique hostile à toute intervention extérieure.

Une bataille très importante se livre au dessus de la Grande Bretagne. L'Allemagne cherche à s'assurer la maîtrise de l'air, indispensable pour réussir un débarquement face à la Royal Navy. La Luftwaffe, en supériorité numérique, mène la vie très dure aux courageux pilotes de la RAF. Churchill exprimera que jamais le destin d'un pays n'avait dépendu d'un aussi petit nombre d'hommes. Puis par hasard un bombardier allemand lance une bombe sur Londres. En représailles, la RAF bombarde Berlin. Furieux Hitler et Göring ordonnent le bombardement massif des villes britanniques. C'est le Blitz sur Londres et Coventry. C'est une erreur. La population britannique tient bon pendant que la RAF se reprend, puis décime la Luftwaffe. Hitler doit abandonner son projet de débarquement. Il



Exode de 1940 en France

demande alors à son état major de commencer à préparer son prochain coup de maître : l'invasion de l'Union Soviétique.

L'année 1940 voit la création par Himmler du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne occupée. De nombreux camps existent déjà en Allemagne, où les opposants au nazisme sont emprisonnés. Le nouveau camp est initialement destiné à recevoir les opposants politiques polonais mais aussi les juifs, tziganes, et éléments asociaux. La solution finale n'a pas encore été mise en place. Il renferme en 1940, 13000 à 16000 détenus gardés par 300 SS. Il est appelé à beaucoup s'agrandir et à un très sinistre destin.

Pierre Odru

Erratum

Dans l'article consacré à l'année 1940 dans notre bulletin n° 72, il est indiqué que Jean Zay s'est suicidé. Il s'agit d'une erreur, Jean Zay a été assassiné par des miliciens le 20 juin 1944 dans des conditions particulièrement dramatiques. Jean Zay, ancien ministre du Front Populaire et résolument opposé aux accords de Munich et à la capitulation de la France a été condamné à la dégradation et à la déportation par le régime du Vichy. La lecture de ses écrits de prison *Souvenirs et solitude* montre quel danger, il représentait pour l'extrême droite, Vichy et l'occupant. Le 5 juillet 1945, Jean Zay est réhabilité à titre posthume. Un de ses assassins est arrêté en 1948 au moment où il cherchait à débarquer en Amérique du Sud. En 1953, jugé par le Tribunal militaire de Lyon ce dernier obtient les circonstances atténuantes et sauve sa tête. Madeleine Zay qui s'est battue pour la réhabilitation de son mari, intente en 1948, un procès aux héritiers de *Gringoire* et de *Je suis partout*, deux journaux collaborationnistes. Elle obtiendra notamment réparation pour diffamation et provocation au meurtre.

***La période que nous vivons n'a épargné
ni Mémoire Vive,
ni le milieu de la Mémoire de la déportation.
Nous avons la grande tristesse de compter
plusieurs disparitions de personnes très engagées ou
proches de Mémoire Vive.***

Jean Daniel



Jean Daniel

Jean est le fils de Joseph Daniel, ouvrier de la Sanders dénoncé à la police de Pétain par le patron de son entreprise à la suite d'une grève. Déporté dans le convoi du 6 juillet 1942, Joseph Daniel est mort à Auschwitz le 16 septembre 1942.

Jean était membre du conseil d'administration et du bureau de Mémoire Vive depuis la création de l'association. Chaleureux, généreux, il avait chevillé au corps, les valeurs pour lesquelles son père avait été déporté. Il incarnait si bien l'humanité, la dignité de la classe ouvrière !

La vie de Jean illustre de manière dramatique les conséquences de la déportation et de la disparition des déportés sur les familles et les enfants. C'est un sujet qui est trop peu abordé.

En guise d'hommage, nous avons décidé de le faire à partir d'un texte biographique que Jean avait écrit.

Je n'ai pas eu le temps de connaître mon père

Né le 20 janvier 1938, je n'ai pas eu le temps de connaître mon père, il ne me reste que de vagues souvenirs de lui vivant. Après son arrestation, le 11 février 1942, mon enfance a basculé dans une suite d'événements incompréhensibles pour moi. Un grand trouble, une sorte de vide qu'évidemment je ne m'expliquais pas. J'avais 4 ans.

Ma mère était souvent absente, j'avais très peur, la moindre chose m'effrayait. Un jour elle m'a laissé chez notre concierge. Elle ne revenait pas régulièrement et puis un jour, elle a disparu complètement : je ne la reverrai jamais. Elle avait sans doute perdu pied.

Couvert de gale, j'ai été déposé à l'hôpital. Je m'y suis senti perdu. En avril 1942, j'étais guéri et l'hôpital ne pouvait plus me garder. J'ai alors été envoyé à Pouliguen chez « tante Lucienne » qui a décidé de me confier à une famille de pêcheurs. J'ai cherché à comprendre cette nouvelle situation. Pourquoi étais-je chez « ces gens-là » ? Je les craignais, ils me rudoyaient et me flanquaient au lit le soir, sans manger, sur une sorte de paillasse

fabriquée à la hâte dans laquelle il y avait de tout, même des puces.

Un jour, je décidais de me détourner du chemin de l'école

J'étais mal à l'école, car je distinguais mal les lettres au tableau et je n'aimais pas l'église. Aller à la messe était obligatoire, c'était insupportable... Tout seul dans la nature je me sentais mieux, bien caché pour ne pas être repéré. Toutes sortes d'idées trottaient dans ma tête. Pourquoi étais-je là... ? Où étaient mes parents... ? Un jour je décidais de me détourner du chemin de l'école. Mon besoin de liberté était irrésistible.

Avec deux copains des alentours, nous passions le plus clair de notre temps à la maraude, nous « visitons » les jardins, les prés, les basses-cours. L'un de mes copains s'appelait Roland, il avait 11 ans. Il vivait seul avec sa mère. Ils semblaient être en parfaite harmonie tous les deux, c'était mystérieux... L'autre, petit Pierre, était un peu plus âgé que moi, il était drôle et avec lui, nous avons ri comme des fous. J'avais sept ans.

Un jour je demandais à Roland : « où est ton père ? » Il me répondit : « ça ne te regarde pas ! » Et toi, où sont tes parents ? Sa réponse m'avait surpris. Quel genre de prisonnier était son père, je ne le saurai jamais.

Les incertitudes de Roland me tourmentaient. Ce soir-là, au retour, j'ai reçu ma raclée sans broncher. Le père Rabeaud qui était ivre avait cassé mon petit cheval de bois, il ne me restait plus grand-chose. Ma situation ne s'arrangeait pas, j'avais de nouveau la gale et des poux. Je me suis retrouvé en quarantaine chez les bonnes sœurs, enveloppé de bandelettes comme une momie et tondu comme un mouton.

Tante Suzanne est venue me chercher

Un beau jour, des convois incessants d'Allemands venant de Chateaubriant ont remonté le village. Quelques jours plus tard, les Américains en ont fait autant, dans la même direction, ils jetaient chewing-gum et bonbons. Une sorte de frénésie s'empara du village, le curé fit une grande procession et les routes furent décorées avec de la sciure et des fleurs.

Ma tante Suzanne est venue me chercher, nous avons vite pris le train pour Paris. Les services de santé de l'époque ne m'ont pas laissé le temps de souffler : préventorium à Annecy, maison de repos en Belgique, colonies de vacances dans l'Hérault et en Charente. A mon retour, je me suis retrouvé à Romainville, chez la tante Yvonne, une sœur de ma grand-mère paternelle. J'assaillais ma tante de

questions sur mon père. Elle tentait de me rassurer : « Il est prisonnier en Allemagne, sois patient, nous attendons son retour ». J'avais 8 ans.

Sans que je sache, tante Suzanne arpentait Paris à la recherche d'informations sur le retour de mon père. Puis ce fut la consternation : mon père ne reviendra pas, il a été déporté en Allemagne. Tante Suzanne disait : « Auschwitz, je crois » et tante Yvonne parlait de Buchenwald. Puis, j'appris que mon père avait été arrêté par la police française. Quelle douleur, alors les Français étaient aussi mêlés à sa disparition. Il fallait que je le venge. J'avais 10 ans.

Les vacances pour toi c'est fini

L'école, c'était comme-ci, comme ça. Je n'y allais pas souvent. Tante Yvonne me faisait confiance. Je fréquentais une petite équipe de traîneurs, fils d'étameurs et de ferrailleurs. Ils avaient les gendarmes et les flics en horreur. J'aimais leur révolte contre les injustices. Le soir, je présentais n'importe quel cahier à tante Yvonne et le tour était joué, elle ne savait pas bien lire. Je regrette encore de lui avoir fait tant de peine lorsqu'elle a appris que je n'allais pas à l'école. Tante Suzanne me ramena à Paris pour m'inscrire à l'école. Dès le premier jour, pendant la pause, l'institutrice me fit venir à son bureau et me dit : « Les vacances pour toi, c'est fini. J'aime les fortes têtes dans ton genre et en général, j'arrive toujours à leur faire entendre raison ». Il ne me lâchera pas pendant deux ans et demi. Le soir, il m'emmenait souvent



Renée Joly et Jean Daniel

Jean Daniel,

Quel plaisir de s'être découverts - Jean et moi - un certain jour à Gentilly... Oui, ils étaient dans nos cœurs, "ceux de la Sanders", nos pères, les 45000 : le père de Jean, 45421 et le mien, 45690.

Une grande amitié nous a réunis, et les rendez-vous de Mémoire Vive étaient une occasion de plus de se rencontrer. J'ai donc fait la connaissance de Monique, son épouse. Nous faisons également avec Jacqueline (dont le père était, lui aussi, un 45000 de la Sanders) une visite commémorative annuelle à Massy Palaiseau dans l'usine-souvenir des traces de la Sanders.

A cette occasion, Jean avait déniché un petit restaurant où nous pouvions bavarder tous les 4 et y déjeuner tranquillement.

Dans sa maison de campagne, j'ai fait connaissance de ses petits-enfants qu'il était si content d'emmenner à toutes les vacances...

Nous parlions de livres car il aimait tellement lire et à chaque rencontre, j'avais le droit à des commentaires sur l'actualité, surtout politique. Je souris car nos appels téléphoniques, assez difficiles parfois, nous permettaient de petits bavardages lorsqu'il rentrait d'un séjour à l'hôpital... Il était très courageux et n'a pas été gâté par la vie.

Au revoir Jean, tu es mort de la Covid. Yves Jegouzo t'a accompagné au cimetière...

Je me souviendrai longtemps de toi, Jean Daniel, mon ami Jean...

Renée Joly
Fille de Francis Joly 45690



Plaque commémorative en souvenir des déportés de l'usine Sanders (Gentilly)

chez lui pour me faire travailler. Un jeudi après-midi, excédé par mon entêtement, il me dit : « Réfléchis, bougre de mule, si tu as quelque chose dans le ventre, montre-toi plus courageux, tu dois au moins cela à ta tante et à celui que vous regrettez tous les deux et qui aurait tant aimé savoir que tu travailles à l'école ». Il avait fait mouche, sa phrase restera gravée dans ma mémoire toute ma vie. Je m'effondrai en sanglots. Quand j'ai levé la tête, j'ai découvert une larme qui coulait sur son visage.

Alors, il me dit, « ça suffit pour aujourd'hui, viens, nous allons aller à la gare Montparnasse voir les nouvelles 2D2 », c'était des locomotives qui avaient deux essieux porteurs et quatre essieux moteurs, des merveilles ! C'est grâce à lui que j'ai eu mon certificat d'études et c'est encore lui qui m'a orienté vers le CAP de carreleur-mosaïste, métier que j'ai exercé toute ma vie.

Ma tante me confirmait les attaches de mon père au mouvement ouvrier. Elle évoquait ses camarades qui de temps en temps emplissaient la maison des grands-parents.

Bientôt ce fut le service militaire, c'était la guerre d'Algérie. Pendant les trois jours d'aptitude un capitaine médecin me fit appeler. Il me dit : « je ne vous comprends pas, vous prétendez être orphelin victime de la dernière guerre mondiale mais votre dossier ne contient aucun document. Or, si vos déclarations sont justifiées, vous avez droit à une affectation spéciale. Avez-vous des traces de la déportation de votre père ? »

Mon père venait à mon secours... avec tante Suzanne, nous avons aussitôt entrepris les démarches. Les documents sont arrivés in extremis. Je venais d'être reconnu pupille de la nation. Je n'irai donc pas en Algérie. Le 10 juillet 1960, je quittais l'armée et le 14 je rencontrais Monique ma future épouse...

Des rencontres qui me rapprochent de mon père

Avec Monique, nous allions de temps en temps, sans calendrier précis, nous recueillir devant la plaque qui se trouvait à Gentilly à l'emplacement de l'ancienne usine Sanders. Cela me faisait du bien de me rapprocher de mon père. En 1994 j'ai été reçu par la Maire de Gentilly qui me dit : « je suis étonnée de ne pas vous connaître, la municipalité fleurit cette plaque depuis toujours ». Nous évoquons cette période de l'histoire de la

ville qu'elle connaissait parfaitement. « Je connais maintenant trois enfants des résistants de la Sanders » me dit-elle à mon grand étonnement. « Je rencontre souvent Madame Lefèvre la fille de Marceau Baudu et je connais aussi Madame Joly la fille de Francis Joly. Je vais organiser une rencontre avec vous ». Cette rencontre a été tellement chaleureuse et émouvante !

La première chose que nous avons décidé de faire tous les trois a été de prendre contact avec la NCR à Massy-Palaiseau, siège où avait été transférée la Sanders. Et nous avons réussi, avec l'aide des syndicats et du comité d'entreprise à ce qu'il y ait chaque année, une cérémonie simple évoquant la mémoire des 9 déportés de la Sanders. Le 8 mai 1995, pour le 50^e anniversaire de la victoire sur le nazisme, la maire de Gentilly, en présence de nombreuses personnalités a dévoilé une nouvelle plaque à l'emplacement de l'usine Sanders.

La connaissance de Jacqueline et Renée va m'ouvrir des horizons nouveaux qui vont me conduire jusqu'aux rescapés du convoi de mon père celui des « 45000 », et du convoi du 24 janvier 1943 dit des « 31000 ».



Jean Daniel et Lucien Ducastel

Que de chemin parcouru depuis le printemps 1942 ! Que de bonheur à la rencontre des survivants des deux convois et de leurs amis. J'ai enfin retrouvé l'image forte et courageuse que je me faisais de mon père. Avec eux, je ne suis plus seul et je leur en suis infiniment reconnaissant.

D'après un extrait d'un texte de Jean Daniel

Les « 45000 » de la Sanders

« Le 9 février 1942, un arrêt de travail, portant sur les salaires et l'exercice des libertés syndicales, se produit dans l'usine Sanders à Gentilly. Les Renseignements généraux sont avertis et un membre de la maîtrise leur fournit la liste de ceux qu'il suppose être les « meneurs ». 13 ouvriers sont arrêtés trois jours plus tard par les inspecteurs de la Brigade spéciale (BS-1). Ils sont incarcérés pendant quatre mois au Dépôt, puis envoyés au camp d'internement français de Voves (Eure et Loir). Neuf d'entre eux, fichés par les RG depuis plusieurs années en tant que « militants actifs et propagandistes », sont retenus comme otages et déportés à Auschwitz-Birkenau, seul Francis Joly en reviendra. (...)

Francis Joly, submergé d'amertume pour avoir vainement tenté d'obtenir la condamnation de celui qu'il considère comme responsable de son arrestation, allant de dépression en cure de sommeil, sans travail, désespéré, met fin à 45 ans à des souffrances qu'il ne peut plus maîtriser. »

Claudine Cardon Hamet
Triangles rouges à Auschwitz – Le Convoi du 6 juillet 1942-
pages 64 et 322

*NB : Sur les 9 ouvriers de la Sanders déportés à Auschwitz,
8 le furent dans le convoi des « 45000 »,
et un dans un convoi
de la déportation de persécution le 3 novembre 1942*

Tony Renaudin

Tony Renaudin, fils de Germaine Renaudin (31716)¹ nous a quitté le 3 novembre dernier à 95 ans. Il avait 16 ans lorsque sa mère a été arrêtée et déportée à Auschwitz-Birkenau. Elle reviendra avec les 48 autres survivantes. Il y a quelques années, Tony Renaudin avait participé au voyage de Mémoire Vive à Auschwitz. Pour voir, loin de cette douce Lorraine dont la famille Renaudin est issue, « cette plaine désolée » d'Auschwitz. Pendant des années, il n'a pas voulu s'y rendre. Sur l'instance de sa petite-fille, il a trouvé la force de faire le voyage pour rendre hommage à sa mère et à ses camarades. C'était un homme combatif, toujours optimiste et bienveillant.

Nos pensées vont à sa femme Dany, à sa petite fille Catherine qui depuis ce voyage est membre du conseil d'administration de notre association et à toute sa famille.

Thomas Ginsburger-Vogel

Président de la délégation territoriale de Loire-Atlantique, Thomas Ginsburger-Vogel, est décédé le 31 juillet 2020.

Thomas Ginsburger-Vogel, professeur honoraire à la faculté des sciences et techniques de l'Université de Nantes, était le fils de Marie-Claude Vaillant-Couturier et de Roger Ginsburger (alias Pierre Villon dans la Résistance) qui a participé à la création du Conseil National de la Résistance (CNR).

Militant infatigable de la mémoire de la Déportation et de la Résistance Thomas Ginsburger-Vogel a notamment, participé à la création d'un mémorial virtuel de la déportation en Loire-Inférieure lancé en 2018 sur le site internet de l'AFMD de Loire Atlantique². Il participait par ailleurs activement au comité d'histoire des Amis du Musée de la résistance de Châteaubriant dans le cadre de la préparation de l'exposition annuelle réalisée en support du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Thomas Ginsburger a témoigné dans le film de Natacha Giler « le convoi des 31000 »³.

Il était membre de Mémoire Vive depuis la création de l'association

Jeannette Dusselier

Jeannette était l'épouse de Jean-Marie Dusselier qui au sein du conseil d'administration de Mémoire Vive s'occupe, avec Jean Matheron de la mise à disposition de notre exposition. Jeannette, à la fois réservée et chaleureuse, déterminée et drôle, discrète et accueillante a toujours soutenu l'engagement de Jean-Marie au sein de Mémoire Vive.

Nous assurons Jean-Marie, ses enfants et toute sa famille de toute notre affection.

(1) Biographie de Germaine Renaudin : <http://www.memoirevive.org/?s=germaine+renaudin>

(2) afmd44.free.fr

(3) Voir le Bulletin n° 69 de Mémoire Vive

Notre ami Maurice Cling

Maurice Cling est décédé le 29 novembre 2020, très proche de Mémoire Vive, il a accompagné nos débats,

nos orientations et nous a communiqué beaucoup de son humanité. Nous espérons que l'hommage que nous lui rendons vous fera partager l'attachement que nous avons pour lui.



Maurice Cling

« Maurice, c'est une vie consacrée à enseigner, débattre, convaincre et lutter ! »

Maurice Cling est né en 1929 à Paris, dans une famille juive d'origine roumaine. Ses parents tiennent une boutique de tailleur-fourreur rue Monge dans le V^e arrondissement de Paris. Son

Cling est arrêté. Maurice est arrêté dans sa classe, à l'école Lavoisier, le jour de son 15^e anniversaire. Il est interné au camp de Drancy avec son frère Willy, âgé de 17 ans, sa mère et son père. Le 20 mai 1944, ils sont déportés à Auschwitz-Birkenau. Ses parents sont assassinés dès l'arrivée au camp. Affecté au camp d'Auschwitz-I, Maurice parvient à tenir avec le soutien de son frère, dont il est séparé lors d'une « sélection » en octobre et qu'il ne reverra plus. A plusieurs reprises, il est aidé par des déportés qui concourent à lui sauver la vie. Maurice est évacué en janvier 1945 vers le camp de Dachau, puis au printemps vers le Tyrol, il est libéré le 29 avril 1945 par une unité américaine en Haute-Bavière. Rapatrié en France, très affaibli, il arrive à Paris le 18 mai 1945 et retrouve ses grands-parents, sa tante et son cousin qui n'ont pas été déportés.

Tableau des décorations militaires de Jacques Cling (père de Maurice) exposé au MRN à Champigny-sur-Marne



père, engagé volontaire en 1914 dans l'armée française, revient décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. Il est naturalisé en 1920. Sa mère est née en France.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la législation antisémite oblige son père à apposer dans la vitrine de sa boutique, une affichette indiquant « entreprise juive », celui-ci réplique courageusement en installant à côté, un présentoir avec ses décorations et l'inscription « Français, engagé volontaire, blessé de guerre 1914-1918 ». Très apprécié dans le quartier, la démarche fait sensation. Le lendemain, un inspecteur vient lui ordonner de l'enlever. Le 4 mai 1944, la famille

Malgré son état de santé, il trouve la force de reprendre des études. Agrégé d'anglais, linguiste, il enseigne au lycée de Nîmes, en Grande-Bretagne et à la Sorbonne à partir de 1962. Devenu docteur d'État, il dirige le département d'anglais à l'université Paris XIII.

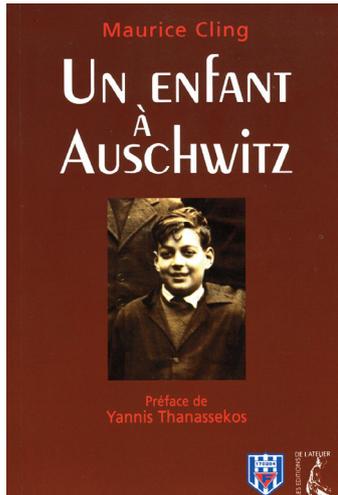
Il adhère au Parti communiste français en 1950. Très jeune, il est engagé au sein du conseil d'administration de l'Amicale d'Auschwitz, il milite également au sein de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, dont il devient président-délégué dans les années 90, et au sein de la Fondation pour la mémoire de la Déportation où il prend en charge l'audiothèque qui représente plusieurs centaines d'enregistrements déposés aux archives nationales.

(1) Daniel Cling, hommage à son père au Père Lachaise.

Ni son militantisme ni ses fidélités ne faiblissent tout au long de sa vie. « Les valeurs de solidarité et de partage dans une démarche de combat, il les exprimait également dans son implication dans le secours populaire² ».

Il publie en 1999, *Vous qui entrez ici...*, un récit de sa déportation, à partir de notes prises peu après son retour. Cet ouvrage est réédité en 2008, sous le titre : *Un enfant à Auschwitz*³.

Maurice Cling témoigne dans deux documentaires réalisés par ses fils Daniel et Pascal : *Héritages*⁴ et *Il faudra raconter*⁵.



Maurice avait un attachement particulier à Mémoire Vive

Pierre Labate lui avait demandé une contribution sur ce sujet pour le bulletin de Mémoire Vive consacré au 20^e anniversaire de la création de l'association (bulletin n°60).

« J'ai peut-être connu l'association par Claudine Cardon-Hamet, membre de la commission d'Histoire de la FNDIRP, avec laquelle j'ai travaillé en bonne intelligence pendant des années y compris sur le Mémorial de Compiègne alors que j'étais président de la commission

d'histoire de la FNDIRP.

Je connaissais la thèse de Claudine Cardon sur le convoi des "45000" et c'est par cet ouvrage que j'ai retrouvé l'identité d'« André ».

Ce camarade d'Auschwitz, que je ne connaissais que sous son prénom, m'avait sauvé la vie à la demande de la Résistance du camp, en me prenant "sous son aile" au Block 19 de l'infirmerie, celui des maladies contagieuses, où les Allemands ne mettaient pas le nez par peur des épidémies ». Faisant fonction de chef de chambrée au premier étage, il m'a pris comme Stubedienst : je servais la soupe, je nettoyais par terre... C'était un jeune homme qui me paraissait élégant et sympathique, et parlant français. J'y ai passé l'hiver et cela m'a sauvé la vie, dans l'état de faiblesse où je me trouvais. Mais nous n'avions pas de conversation. Je ne posais pas de question. Lui était un adulte engagé dans la Résistance et il n'allait pas m'en dire les secrets.

Quelques jours avant l'évacuation, il a été chargé par les gardiens SS d'opérer une sélection entre ceux qui allaient partir sur la route et ceux qui allaient rester comme malade à l'infirmerie. Il m'a mis parmi les marcheurs. Or, lui a été libéré par l'armée soviétique huit jours après, alors que moi j'ai été sur la route et j'en ai eu encore pour quatre ou cinq mois, avec toutes les occasions de mourir. Quand je suis rentré, j'étais furieux contre lui qui m'avait jeté dans les Marches de la mort. Alors, pendant des dizaines d'années, je n'ai pas voulu lui parler. À l'Amicale d'Auschwitz, j'ai vu un grand type qu'on appelait André et qui était membre de la direction de l'Amicale. Comme j'étais sonné, je ne me rappelais plus le visage de celui que j'avais connu. En fait, c'était André Montagne. Je ne l'ai jamais approché, je ne lui ai jamais parlé. Au début, j'étais très jeune, j'avais 16 ans, très timide. Donc, je préférais me tenir à l'écart.

Puis, au moment de rédiger mon livre, quand j'ai pris ma retraite, vers 1994, je me suis dit : « il faut que j'aille le voir pour lui demander si c'était bien lui qui était au Block 19 » J'avais besoin d'en avoir le cœur net. André Montagne - qui avait lui-même été placé par le groupe de combat d'Auschwitz dans un autre Block de l'infirmerie - m'a répondu : « Non, le "André" que tu as connu, c'était André Faudry⁶ ». J'ai donc cherché dans la thèse de Claudine Cardon-Hamet et j'ai trouvé l'histoire d'André Faudry. Quand j'ai essayé de le contacter, il venait de décéder et je n'ai pas pu lui exprimer ma gratitude. Car, au fil de mes lectures, j'avais découvert que ce n'était pas du tout une faveur de rester au moment de l'évacuation. « André » m'avait d'ailleurs dit : « Ce n'est peut-être pas une mauvaise chose de partir, le camp est probablement miné et on ne sait pas ce qu'ils vont faire ». Faudry était mort. Je n'ai pas pu lui exprimer ma reconnaissance et m'excuser de ce silence. Il a dû croire que j'étais vraiment ingrat (...).

Je suis arrivé trop tard pour André Faudry, auquel je dois la vie. Du coup, j'ai adhéré immédiatement à Mémoire Vive, pour rattraper ce que je lui devais, en geste de reconnaissance, parce que je ne pouvais plus lui dire à lui, (...) d'où mon attachement à Mémoire Vive. Ça, c'est l'origine,

(2) Serge Wolikoff : *hommage à Maurice Cling aux Invalides*

(3) Maurice Cling *Un enfant à Auschwitz – Les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières – Paris 2008.*

Le musée d'Auschwitz a édité ce livre en langue polonaise

(4) *Trois rescapés d'Auschwitz racontent comment ils ont révélé leur histoire depuis leur retour. Et leurs descendants expriment ce qu'ils ont ressenti en la découvrant, en quoi elle a marqué leur identité et ce dont ils se sentent investis. Disponible en VOD et en DVD.*

<https://www.filmsdocumentaires.com/films/562-heritages>

(5) *Disponible sur Vimeo : <https://vimeo.com/155673681>*

(6) *Biographie d'André Faudry sur le site de Mémoire Vive : <http://www.memoirevive.org/andre-faudry-45528/>*



Fernand Devaux et
Maurice Cling

mais après j'ai de l'estime pour tout ce que vous avez fait. Dans l'Amicale, je ne connaissais pas les "45000". Ainsi, je connaissais André Montagne, mais je ne savais pas qu'il avait fait partie de ce convoi. Les "45000",

je n'en ai entendu parler qu'avec Mémoire Vive. Je n'ai jamais parlé des convois avec Marie-Élisa⁷, ni avec Marie-Claude⁸. On ne parlait pas spécifiquement des "31000" et des "45000" par rapport à l'ensemble des déportés d'Auschwitz. (...)

Et maintenant, partout où je vais, je raconte que les "31000" ont chanté la Marseillaise en entrant dans le camp. Cela devrait être enseigné dans les écoles. (...)

Depuis que je connais l'association - en dehors de mes raisons personnelles concernant André Faudry - (...) j'ai découvert l'histoire d'un certain nombre de personnes dont on parle très peu aujourd'hui et pas seulement Charlotte Delbo, ou Danielle Casanova. J'ai découvert la réalité de cette histoire au sein de la grande histoire de la Déportation. Je trouve que c'est important que l'on sache que des résistants français ont été envoyés dans les pires conditions à Auschwitz, pour les punir en leur faisant partager le sort des Juifs, en raison du concept idéologique de judéobolchevisme, trop peu connu en France.

Et puis les figures de ces femmes, tout ce que j'ai lu dans le dernier numéro du bulletin de l'association, je les découvre toujours un peu plus. Et tout cela, ça m'émeut : ces gens simples et militants du peuple, je les imagine dans les années 1930 et 1936.

Fernand Devaux, je l'ai vraiment rencontré quand la Fondation pour la mémoire de la Déportation nous a envoyés à Auschwitz afin que soit recueilli notre témoignage filmé à destination des futurs visiteurs français. Et je l'ai trouvé formidable là-bas : dans le camp, il a raconté leur arrivée, Birkenau.

Et puis je l'ai revu à plusieurs reprises au Mémorial de Compiègne. Je suis impressionné par sa forme physique, il est très alerte.

Dans le dernier numéro du bulletin, j'ai lu qu'il

est retourné là-bas.

Il est aussi très chaleureux avec les gens. Ainsi, Mémoire Vive et lui ont obtenu des avancées au Mémorial de Royallieu-Compiègne grâce à son contact avec sa directrice, Anne Bonnamy.

Je veux que tu retiennes mon attachement à ce que m'a apporté Mémoire Vive comme connaissance de ce chapitre de la Déportation, qui n'est pas connu en France ni dans mon milieu. Je veux dire aux amis de Mémoire Vive et à tout le monde combien j'apprécie votre travail. Et je me suis attaché à Lucien Ducastel⁹ et à Madeleine Odru¹⁰, que j'ai bien connus dans les réunions et que je lisais. Il y a aussi Génia Oboeuf et son incroyable histoire avec un « 45000 »¹¹, que j'ai rencontrée à l'Amicale d'Auschwitz. J'ai appris la résistance du Docteur Adélaïde Hautval¹² à l'intérieur du Block 10, celui des expériences menées par les médecins SS.

Toutes ces femmes, tous ces hommes, j'ai voulu être digne d'eux quand je suis revenu, jeune gosse.

J'apprécie aussi la chaleur humaine des personnes qui animent l'association. Je m'y sens chez moi. »

Maurice était très présent dans les réunions et manifestations organisées par Mémoire Vive. Sa présence, ses interventions transformaient nos réunions. La douceur de sa voix, son écoute de chacun, son humour, son rire, ses convictions exprimaient une humanité si profonde que personne ne pouvait y être insensible. Nous retiendrons aussi son exigence du mot juste, de la tournure de phrase précise qui ne devaient laisser aucune ambiguïté sur le sens de ce que nous voulions exprimer.

Claudine Ducastel



Yves Jégouzo, Maurice Cling et Fernand Devaux
à l'AG de Mémoire Vive (2013)

(7) Biographie de Marie-Elisa Nordmann-Cohen sur le site de Mémoire Vive : <http://www.memoirevive.org/?s=Marie+Elisa+Nordmann+Cohen>

(8) Biographie de Marie-Claude Vaillant-Couturier : <http://www.memoirevive.org/marie-claude-vaillant-couturier-nee-vogel-31685/>

(9) Biographie de Lucien Ducastel : <http://www.memoirevive.org/?s=Lucien+Ducastel>

(10) Biographie de Madeleine Dissoubray-Odru : <http://www.memoirevive.org/?s=Dissoubray>

(11) Biographie de Aimé Oboeuf : <http://www.memoirevive.org/aime-oboef-45934/>

(12) Biographie d'Adélaïde Hautval : <http://www.memoirevive.org/?s=Hautval>

Le mot de la trésorière

2021 ! ILEST TEMPS D'ADHÉRER À MÉMOIRE VIVE

En cette époque tourmentée nous avons une pensée pour ceux qui ont été touchés par la Covid-19.

Malgré cette situation difficile due au confinement et aux incertitudes, nous tenons à vous assurer que nous ne lâchons pas notre travail de mémoire. Nous avons participé aux différentes commémorations de janvier 2021 et nous publions notre n°73.



Toute l'équipe de Mémoire Vive vous adresse ses vœux pour 2021



Il est temps maintenant de nous aider en adhérant ou ré-adhérant à notre association. En ces temps troublés, nous avons le devoir de transmettre l'histoire des 45000 et des 31000 afin que plus JAMAIS de tels actes de barbaries ne puissent se reproduire.

Merci à tous.

Josette Marti

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau Bulletin d'adhésion - cotisation 2021

À adresser à : *Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE*

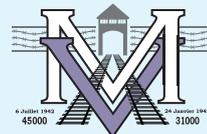
NOM : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de *Association Mémoire Vive des 45000 et 31000*
L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.

N'hésitez pas à nous transmettre et à mettre à jour votre adresse mail auprès de Josette Marti (jo.marti@free.fr).
Nous pourrions ainsi vous informer plus rapidement de nos activités et ferons des économies de frais postaux.

Notre association respecte le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), voir notre site internet.



Rédaction, coordination : Claudine Ducastel

Création et maquette : Patrick Roze

Imprimeur : Axion Graphic **ROUTAGE :** ORPP **Tirage à :** 550 exemplaires

Secrétaire : Claudine Ducastel..... ☎ : 06 42.67.46.10 .. mail : claudine.ducastel@orange.fr

Trésorière : Josette Marti ☎ : 06 61 17 86 69 .. mail : jo.marti@free.fr

Contact et commande de publications : Claudine Ducastel..... ☎ : 06 42.67.46.10 .. mail : claudine.ducastel@orange.fr

Contact exposition : Jean-Marie Dusselier.. ☎ : 01 34 89 47 46 .. mail : jmdusselier@orange.fr

Site internet : <http://www.memoirevive.org/>

Facebook : Mémoire Vive des Convois des 45000 et 31000 d'Auschwitz-Birkenau

Vous souhaitez le concours de Mémoire Vive à l'une de vos initiatives (rencontres scolaires, débats...), contactez Claudine Ducastel ou Jean-Marie Dusselier